

Séance du conseil communal

du 25 septembre 2025 | convocation du 19 septembre 2024

Présents

Bourgmestre

ZOVILE-BRAQUET Marion (CSV) – MZB

Échevin

ANSAY Stéphanie (LSAP) – SA

SCHMITZ Jean-Pierre (CSV) – JPS

Conseillers communaux

ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng) – JJA

AXMANN Robert (DP) – RA

DI GENOVA Jean-Pierre (CSV) – JPDG

EIFES Eric (DP) – EE

ENTRINGER Marc (CSV) – ME

LOOSE Yves (CSV) – YL

THOMÉ Pol (LSAP) – PT

ZHU Dali (DP) – DZ

Secrétaire communal, f. f.

TAZIAUX Tim

Rédactrice

THILL Melissa

Excusés

/

Ordre du Jour :

Séance huis clos :

14. Prolongation Secrétaire ff
15. Mise en retraite d'un employé communal
16. Nomination provisoire d'un fonctionnaire A2 - service communication

Séance publique :

1. Organisation scolaire définitive 2024-2025
2. Modification ponctuelle PAP an den Leessen 3 - Partie graphique
3. Approbation de morcellements
 - 3.1. Morcellement Bourgheid - Contern
 - 3.2. Morcellement rue de Moutfort - Oetrange
 - 3.3. Morcellement rue des Prés - Contern
 - 3.4. Morcellement rue de Syren
4. Approbation d'actes / compromis
 - 4.1. Approbation d'un acte de remembrement et de cession (PAP Süd)
 - 4.2. Approbation d'un acte de vente avec bail emphyteotique (PAP Süd)
 - 4.3. Compromis de vente - Vente d'un terrain
 - 4.4. Approbation d'un acte - Constitution de servitude
5. Validation de conventions
 - 5.1. Validation de la Convention Ministère du Logement - aides à la pierre- Bricherpad
 - 5.2. Validation de la Convention MEC - Super Senior
6. Dénomination de deux rues
7. Adaptation budgétaire - Crédit supplémentaire
8. Subsidés associations 2024 - suite
9. Adaptation du congé politique
10. Poste - Conversion d'un poste
11. Confirmation des règlements temporaires
12. Validation des recettes
13. Réponses aux questions de l'opposition
 - 13.1 Informations et questions des conseillers

Séance publique :

1. Organisation scolaire définitive 2024-2025

M. Laurent Styr présente l'organisation scolaire définitive pour l'année 2024-2025.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver l'organisation scolaire telle que présentée.

2. Modification ponctuelle PAP an den Leessen 3 - Partie graphique

Madame la Bourgmestre explique qu'il s'est avéré qu'un tableau manquait sur le plan, celui-ci a donc été ajouté. Le reste demeure inchangé.

Le collège échevinal propose d'approuver le projet de modification du PAP an den Leessen III tel qu'élaboré par le bureau d'études Rausch & Associés et qui fait partie intégrante du dossier.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident avec 7 voix pour et 4 abstentions d'approuver le projet de modification du PAP an den Leessen III.

Vote pour : MZB, SA, JPS, JPDG, YL, ME, PT

Abstention : EE, DZ, JJA, RA

3. Approbation de morcellements

3.1. Morcellement Bourgheid – Contern

Le collège échevinal propose d'approuver les plans de morcellement des parcelles 10/5721 et 10/5722 sises à rue Bourgheid à Contern.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le morcellement.

3.2. Morcellement rue de Moutfort – Oetrange

Le collège échevinal propose d'approuver les plans de morcellement des parcelles 371/3046, 371/3047 et 371/3048 sises à rue de Moutfort- Oetrange.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le morcellement.

3.3. Morcellement rue des Prés – Contern

Le collège échevinal propose d'approuver les plans de morcellement de la parcelle 170/4671, sise a rue de Prés -Contern.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le morcellement.

3.4. Morcellement rue de Syren

Le collège échevinal propose d'approuver les plans de morcellement des parcelles 439/4679 et 442/1080 sises à rue de Syren à Contern.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le morcellement.

4. Approbation d'actes / compromis

4.1. Approbation d'un acte de remembrement et de cession (PAP Süd)

Le collège échevinal propose d'approuver l'acte de remembrement et de cession (PAP Süd) n°751/2024. Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver l'acte de remembrement et de cession.

4.2. Approbation d'un acte de vente avec bail emphytéotique (PAP Süd)

Le collège échevinal propose d'approuver l'acte de vente avec bail emphytéotique (PAP Süd) n°1021/2024.

M. Arrensdorff demande quel est le coût du projet pour la commune, après prise en compte de toutes les déductions?

Madame la Bourgmestre répond que le décompte sera communiqué au conseil dès que la clôture complète du projet sera effectuée.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver l'acte de vente.

4.3. Compromis de vente - Vente d'un terrain

Le collège échevinal propose d'approuver le compromis de vente avec l'État du Grand-Duché concernant la cession d'emprise sur la propriété immobilière inscrite au cadastre de la Commune de Contern, section B de Moutfort et Medingen, d'une superficie de 0,66 ares pour la somme de 462 €.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le compromis de vente.

4.4. Approbation d'un acte - Constitution de servitude

Le collège échevinal propose d'approuver l'acte N° 1036/2024 avec CREOS concernant la constitution de servitude sur le lieudit Op Horbett.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver l'acte.

5. Validation de conventions

5.1. Validation de la Convention Ministère du

Logement - aides à la pierre- Bricherpad

Le collège échevinal propose d'approuver la convention avec le Ministère du Logement concernant l'aides à la pierre- Bricherpad

Les conseillers passent au vote à haute voix et

décident à l'unanimité d'approuver convention avec le Ministère du Logement.

5.2. Validation de la Convention MEC - Super Senior
Le collège échevinal propose d'approuver la convention avec MEC asbl concernant la mise en place du service Super Senior.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver convention avec MEC asbl.

6. Dénomination de deux rues

Le collège échevinal propose de dénommer les 2 nouvelles rues dans le PAP « Op Horbett »

1. « rue Nicolas Thill »
2. « Feierblummestrooss »

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver la proposition du collège échevinal.

7. Adaptation budgétaire - Crédit supplémentaire

Le collège échevinal propose de voter des crédits supplémentaires de 100.000€ pour couvrir des frais le cadre de dossiers actuellement en cours de traitement, afin de garantir la conformité légale et la précision des décisions administratives. Ces dépenses seront prises en charge par l'excédent du budget 2024.

L'opposition souhaite obtenir davantage de précisions sur les besoins exprimés dans la demande afin d'assurer une plus grande transparence.

M. Jim Schmitz mentionne plusieurs projets en cours, notamment le recours à un expert pour soutenir le service financier.

Les conseillers discutent puis passent au vote à haute voix et décident avec 7 voix pour et 4 contre de voter les crédits supplémentaires de 100.000 € tel que propose par le collège échevinal.

Vote pour : MZB, SA, JPS, JPDG, YL, ME, PT

Vote contre : EE, DZ, JJA, RA

8. Subsidés associations 2024 – suite

Le collège échevinal propose d'allouer à l'association Conter Mouders asbl le subside pour l'année 2024 de 350 €.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'allouer un montant de 350€ à l'association Conter Mouders asbl.

9. Adaptation du congé politique

Le collège échevinal propose de répartir le congé politique supplémentaire de 6 heures comme suit :

- Monsieur Pol THOME 3,0 heures/semaine
- Monsieur Marc ENTRINGER 1,5 heures/semaine
- Monsieur Yves LOOSE 1,5 heures/semaine

Le congé politique de Madame Stéphanie ANSAY reste inchangé.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident avec 7 voix pour et 4 abstentions de répartir le congé politique supplémentaire comme suit :

- Madame Stéphanie ANSAY 3,5 heures/semaine
- Monsieur Pol THOME 3,5 heures/semaine
- Monsieur Marc ENTRINGER 4,0 heures/semaine
- Monsieur Yves LOOSE 4,0 heures/semaine

Vote pour : MZB, SA, JPS, JPDG, YL, ME, PT

Abstention : EE, DZ, JJA, RA

10. Poste - Conversion d'un poste

Le collège échevinal propose d'adapter le poste de fonctionnaire du groupe de traitement C1, sous-groupe administratif, créé le 17 octobre 2007, en un poste de fonctionnaire du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, à temps plein (100 %) pour les besoins du service financier.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident avec 7 voix pour et 4 abstentions de d'adapter le poste de fonctionnaire susmentionné en poste de fonctionnaire du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, à temps plein (100 %) pour les besoins du service financier.

Vote pour : MZB, SA, JPS, JPDG, YL, ME, PT

Abstention : EE, DZ, JJA, RA

11. Confirmation des règlements temporaires

Mme la Bourgmestre présente les règlements de circulation temporaire édictés d'urgence par le collège des bourgmestre et échevins suivants :

Date du règlement, objet :

31.07.2024, Règlement temporaire à Contern – Rue de Luxembourg

28.08.2024, Règlement temporaire à Moutfort – Rue de Contern

04.09.2024, Règlement temporaire à Moutfort – Kiem

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de confirmer les règlements de circulation.

12. Validation des recettes

L'échevin ayant les finances parmi ses attributions présente les recettes de l'exercice 2024 suivantes:

Article	Libellé de l'article	
2/120/748392/99001	Remboursement mutualité et caisse de Sécurité Sociale	7 716,31 €
2/130/748380/99002	Remboursement des frais d'annonces avancés	8 888,36 €
2/130/748380/99002	Remboursement des frais d'annonces avancés (publications des avis au public commodo, PAP)	1 355,95 €
2/130/748380/99002	Remboursement des frais d'annonces avancés (publications des avis au public commodo, PAP)	- €
2/170/707120/99001	Impôt commercial	419 000,00 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers	6 802,18 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers	0,40 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers	6 817,38 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers	1 755,00 €
2/170/707280/99001	Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers	2 491,71 €
2/170/744560/99001	Fonds de dotation globale des communes	2 316 821,00 €
2/170/746000/99001	Remboursement effectués par des compagnies d'assurances après sinistre	413,01 €
2/170/746000/99001	Remboursement effectués par des compagnies d'assurances après sinistre	2 132,91 €
2/413/707250/99002	Location de la chasse	4 871,19 €
2/425/702300/99001	Production d'électricité - Paiement Enovos Luxembourg SA	361,79 €
2/510/707230/99001	Taxes rémunératoires, redevances, recettes et remboursements divers	7 239,12 €
2/611/708212/99001	Loyers et charges locatives d'immeubles batis	24 837,01 €
2/611/708212/99001	Loyers et charges locatives d'immeubles batis	26 837,01 €
2/890/705100/99002	Recettes divers des manifestations culturelles et festivités	60,00 €
	Total	2 853 495,75 €

13. Réponses aux questions de l'opposition

Mme la Bourgmestre prend la parole et informe le conseil qu'une liste de 20 questions a été soumise par les partis d'opposition - DP et déi Gréng - portant sur la situation du personnel dans la commune. Elle précise également qu'il y a eu, ces derniers jours, de nombreuses déclarations concernant ce sujet. Mme la Bourgmestre tient à affirmer que ces déclarations ne reposent sur aucun fait concret.

Réponse du Collège des bourgmestre et échevins sur la situation du personnel.

Le Collège échevinal se base sur trois faits récents pour démontrer le caractère infondé de ces accu-

sations. Ces informations, fournies par un expert mandaté par le Collège échevinal le 28 juin dernier, mettent en lumière la situation réelle. Premièrement, l'analyse organisationnelle a révélé que 83,3 % des employés apprécient leur travail à la commune de Contern, un chiffre qui témoigne d'une motivation générale significative. À titre de comparaison, la moyenne des employés de 35 administrations similaires est de 57,9 %.

Deuxièmement, le Collège échevinal est en mesure de confirmer, par le biais d'une comparaison statistique externe, que ni l'absentéisme ni le taux de rotation au sein de la commune de Contern ne dépassent la moyenne constatée dans le secteur public.

Le Collège échevinal reconnaît que, dans tout environnement de travail, des tensions interpersonnelles peuvent survenir. Cependant, si des problèmes d'une gravité telle que ceux décrits par l'opposition existaient réellement, les délégations du personnel en auraient certainement informé le Collège échevinal.

Afin de faire face aux inquiétudes qui ont émergé en juin, notamment après les départs de deux collaborateurs en un mois, le Collège échevinal a mandaté une société externe pour réaliser une analyse complète de la situation du personnel. Cette enquête participative a permis à chaque collaborateur de s'exprimer librement, dans un environnement sécurisé et impartial.

En réponse aux préoccupations soulevées sur l'anonymat de cette analyse, il est rappelé que la confidentialité sera strictement respectée. Il est regrettable que les 20 questions, contenant des informations internes, aient été partagées sur les réseaux sociaux le 29 août 2024. Le Collège reste vigilant quant à la protection des données du personnel et estime que certaines réponses ne peuvent être rendues publiques sans compromettre ce principe.

Au fil des ans, le Collège échevinal a toujours travaillé en dialogue ouvert avec ses collaborateurs pour renforcer les services et améliorer le service rendu aux citoyens. Ce dialogue s'est manifesté par des assemblées du personnel, des séances d'information et la mise en place de nouvelles structures, notamment dans les services financier, scolaire, de ressources humaines et de communication. Parallèlement, l'acquisition d'un second bâtiment pour les ateliers et la modernisation de notre matériel ont permis de répondre aux besoins croissants de la commune.

Lors de telles réorganisations, il est naturel que des ajustements soient nécessaires, surtout lorsque des collaborateurs expérimentés prennent leur retraite. Les nouveaux collaborateurs doivent s'intégrer et s'appuyer sur l'expérience de leurs collègues pour assurer une continuité dans le service.

Quant à la gestion des données sur les dix dernières années, il est à noter qu'avant l'introduction du système DSK en 2019, les informations étaient enregistrées manuellement. Nous continuons d'analyser ces archives, bien que cela prenne du temps, et il nous faudra plusieurs mois pour établir des statistiques exhaustives. Le Collège échevinal n'a pas, à l'heure actuelle, de data analyste qui pourrait traiter ces données de façon professionnelle.

En conclusion, le Collège échevinal réaffirme sa responsabilité envers le personnel et les citoyens de la commune:

La situation du personnel est bien meilleure que ce qui a été décrit. Un fort pourcentage (83 %) des collaborateurs apprécient leur travail à la commune. Les problèmes qui surviennent peuvent être résolus dans la plupart des cas.

Nous sommes convaincus que l'analyse en cours permettra d'identifier des améliorations pour aller encore plus loin.

Le Collège échevinal remercie les membres présents pour leur écoute et s'engage à poursuivre les efforts pour assurer le bien-être du personnel et le service au citoyen.

M. Jean-Jacques Arrensдорff demande s'ils recevront les réponses par écrit.

Mme la Bourgmestre confirme qu'un retour écrit, comprenant toutes les explications et le contexte nécessaires à l'interprétation des réponses, leur sera transmis.

Le Collège échevinal propose dans ce contexte de déplacer la prochaine réunion du conseil communal, initialement prévue le 23 octobre, au 16 octobre, avec un début exceptionnel à 16h30 au lieu de 17h00.

Les conseillers approuvent unanimement cette proposition

Les conseillers débattent de la nécessité de traiter certains points lors de séances à huis clos ou en public, les avis divergents étant exprimés sur cette question. D'un côté, certains proposent de se limiter à la présentation des taux sous forme de pourcentages, tandis que d'autres préfèrent fournir un contexte plus détaillé aux résultats présentés.

13.1 Informations et questions des conseillers

M. Marc Entringer présente les projets les plus récents du SIAS, tels que le musée des déchets, éléments de structure en milieu ouvert, Holz vun hei, kierfchen.lu,...

M. Eric Eifes demande où en est l'avancement de la remise en service des toilettes publiques situées à côté de l'église à Contern, endommagées par des actes de vandalisme durant l'été.

Mme la Bourgmestre répond qu'ils attendent encore le retour de l'assurance, après quoi la commune procédera aux travaux nécessaires.